L'expérience du Comité Européen du Groupe AXA

30/09/2010
01/10/ 2010

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

redefining / Social

L'emploi dans les principaux pays du secteur de l'assurance

Allemagne	225.700
Royaume-Uni	180.000
France	138.200
Espagne	49.135
Pays-Bas	47.500
Italie	39.900

Formation CEE,
restructurations, nouvelle directive

Les données sociales du Groupe AXA

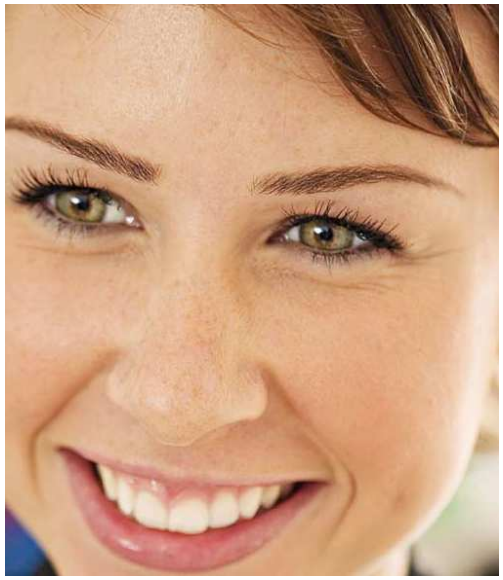

30/09/2010
01/10/ 2010

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

redefining / Social

Formation CEE, restructurations, nouvelle directive

Le Groupe AXA emploie 214 044 collaborateurs à travers le monde (+22% par rapport à 2007)

- **Répartition géographique des salariés :**

59% sont en Europe

27% au Moyen-Orient / Asie-Pacifique

13% aux Amériques

1% en Afrique

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

Formation CEE, restructurations, nouvelle directive

	Hommes	Femmes
MONDE	**51 %**	**49 %**
EUROPE	**52 %**	**48 %**

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

Formation CEE, restructurations, nouvelle directive

Présence AXA en Europe

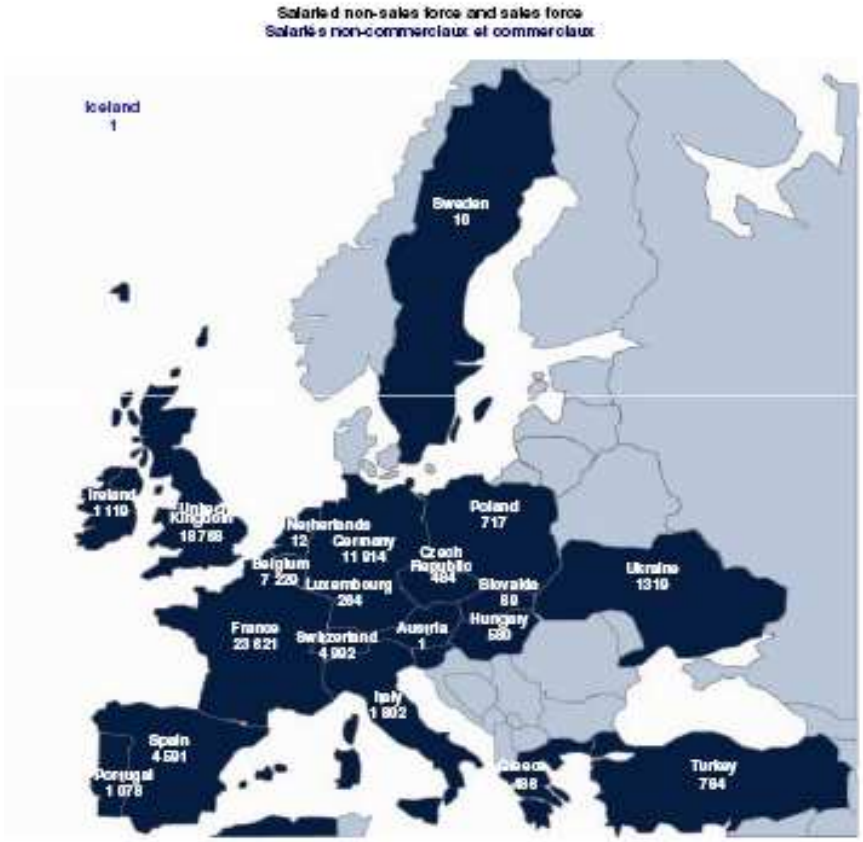

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

redefining / Social

Formation CEE, restructurations, nouvelle directive

Le Comité Européen de Groupe AXA

Créé en 1996 renouvelé en 1999, 2002, 2005 et 2009

30/09/2010
01/10/ 2010

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

redefining / Social

QUELQUES CHIFFRES

- 50 membres de 14 pays
- 1 Secrétariat de 12 membres
- 1 Bureau intégrant en plus du Secrétariat des représentants de la Direction

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

Formation CEE, restructurations, nouvelle directive

Deux réunions plénières par an

en juin et décembre

- Présence du Président
- Débats ouverts et francs sur la stratégie du Groupe

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

Formation CEE, restructurations, nouvelle directive

Un secrétariat et un bureau
qui se réunissent tous les mois
avec des responsabilités
identifiées et une feuille de route

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

redefining / Social

Une possibilité de réunions extraordinaires

- Acquisition de Winterthur

- Réunion exceptionnelle de février 2009 sur la crise avec une attitude responsable de soutien aux orientations de la Direction.

Des sujets de travail transnationaux

- AXA Assistance
- AXA TECH
- Les délocalisations

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

Une charte de conduite du dialogue social

- Neuf principes pour accompagner les évolutions et réorganisations

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

Formation CEE, restructurations, nouvelle directive

Principe 1

AXA s'engage, au moment d'aborder des réorganisations ayant des conséquences sur l'emploi, à fournir des informations pertinentes et, selon les cultures et obligations locales, à consulter les collaborateurs et leurs représentants.

Principe 2

Dans le cadre de ce processus d'information et de consultation, les données et informations fournies par AXA incluront le cas échéant des informations sur de possibles solutions alternatives.

Principe 3

En tenant compte des intérêts des collaborateurs, clients et actionnaires, AXA s'engage à s'efforcer de maximiser les opportunités de redéploiement internes et, le cas échéant, externes pour tous les collaborateurs concernés par des questions éventuelles d'emploi.

Formation CEE, restructurations, nouvelle directive

Principe 4

AXA fera en particulier tout son possible pour éviter le recours aux licenciements et aux transferts collectifs en recherchant autant que possible d'autres approches, notamment :

A saisir les opportunités offertes par les mouvements naturels de baisse des effectifs pour faciliter les questions d'emploi.

A faire des efforts notoires pour soutenir ses collaborateurs dans l'analyse de leurs compétences et évolution de carrière et offrir des formations / opportunités de ré-affectation quand cela sera nécessaire et possible.

A avoir recours de préférence aux solutions de départs volontaires et de redéploiement plutôt qu'aux licenciements et aux transferts collectifs.

A traiter les décisions de transfert international d'activités (par exemple en cas de délocalisation) en appliquant les principes de dialogue social énoncés dans ce texte aux pays européens concernés.

Ces mesures sociales alternatives fournissent à l'entreprise les marges de transformations désirées et aux salariés le choix de leur futur, même dans une situation difficile de réorganisation.

Dans la mise en œuvre de ces principes, AXA s'engage à prendre en compte la nécessité de garder ses compétences internes et de fonctionner dans un souci de rentabilité, afin d'assurer la pérennité de l'entreprise. Pour ce faire, elle encourage ses collaborateurs à la souplesse et à envisager la possibilité d'accepter des évolutions d'emploi.

Principe 5

AXA s'engage à reconnaître les représentants de salariés (c'est-à-dire les partenaires tels que reconnus dans la réglementation en vigueur dans chaque pays ou, à défaut, dans les usages ou pratiques de l'entité locale, relativement à la représentation du personnel), et à respecter leurs libertés, droits et fonctions qui dérivent des législations nationales et, le cas échéant, des conventions en vigueur dans les entités locales.

Formation CEE, restructurations, nouvelle directive

Principe 6

Estimant que tout salarié a droit à des conditions de travail qui assurent sa sécurité et sa santé dans le cadre des législations locales, AXA considère comme prioritaires les actions de prévention en matière de santé et de sécurité au travail, ainsi que les démarches permettant aux salariés de s'adapter dans les meilleures conditions aux changements.

Principe 7

Lorsque le recours à la mobilité géographique est nécessaire, celle-ci doit, de manière prioritaire, être offerte aux salariés volontaires et être gérée de façon à permettre que leur intégration dans un nouvel environnement se déroule dans les meilleures conditions possibles

Formation CEE, restructurations, nouvelle directive

Principe 8

Conscient du fait que la formation est un investissement important tant pour les salariés que pour le groupe, AXA s'engage à poursuivre la mise en œuvre d'une culture d'apprentissage et de formation continue permettant à ses collaborateurs de développer leurs compétences et dans la mesure du possible de répondre à leurs aspirations professionnelles, ainsi qu'aux besoins de l'entreprise. A cette fin, chaque société d'AXA offre, dans la mesure de ses moyens, l'accès à des programmes appropriés de formation et de développement.

Principe 9

AXA s'interdit toute discrimination fondée sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques, les caractéristiques génétiques, les handicaps, les orientations sexuelles, la langue, la religion ou les convictions, l'appartenance ou l'activité syndicale, les opinions politiques. Le Groupe s'engage à tout mettre en œuvre afin que chaque salarié puisse être assuré d'être traité équitablement en matière d'emploi, de travail et de rémunération.

Des réalisations concrètes

- Distribution d'actions gratuites
- Un chantier sur les avantages sociaux dans l'assistance
- Une influence sur la gouvernance du Groupe

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

Une structure de facilitation et d'échanges

- Pour les entreprises à structures transnationales
- Pour les organisations syndicales locales
- Pour les instances représentatives

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

Un cadre d'action en Europe

- Un chargé des Pays d'Europe Centrale et Orientale
- Des relations avec l'UNI, la CES, la SDA…

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

Quelques ouvertures sur le monde

- Un chargé des relations extra-européennes
- Un chantier de réflexion avec l'UNI
- Des rencontres avec des syndicalistes d'autres continents

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

Formation CEE, restructurations, nouvelle directive

Des réalisations qui sont la conséquence d'un engagement dynamique de tous les acteurs et d'un travail collectif

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

redefining / Social

Formation CEE, restructurations, nouvelle directive

L’état d’esprit commun du CEG et de la Direction qui nous engage

se résume en un mot :

CONFIANCE

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

redefining / Social

Formation CEE, restructurations, nouvelle directive

Retrouvez toutes les informations

du CEG AXA sur :

www.cegaxa.com

Sébastien ISENBRANDT
Eddy VANOVERSCHELDE

redefining / Social